

DEPARTEMENT
des Côtes d'Armor

Commune de JUGON-LES-LACS DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Arrondissement de
Saint-Brieuc

Séance du 10 AVRIL 2025

L'an, deux mille vingt-cinq, le dix avril à dix-huit heures, le Conseil Municipal de JUGON-LES-LACS, légalement convoqué le quatre avril, s'est réuni à la mairie de Jugon-les-Lacs sous la présidence de M. Eric MOISAN, Maire.

PRESENTS : M. Jean-Charles ORVEILLON, M. Patrick MÉNARD, Mme Christelle MEUNIER, Mme Gwenaëlle AOUTIN, Mme Adeline BRIVE, Adjoints, M. Jacky GILLET, Mme Mauricette DIRR, Mme Chantal TARDY, M. Jean-Pierre HERVÉ, M. Mickaël CARDIN, Mme Stéphanie FLÉGEAU, Mme Julie POUPART, M. Alexis POIDEVIN, M. Thierry LEBOUCHER, Mme Marie-Sergine BEZARD, M. Denis KEURMEUR.

POUVOIRS : M. Robert LEBLANC a donné pouvoir à M. Mickaël CARDIN
Mme Malika TOUBLANC a donné pouvoir à Mme Gwenaëlle AOUTIN
Mme Gwendoline FELIN a donné pouvoir à M. Alexis POIDEVIN

Absents : M. Pierre AUVRET, Mme Servane GESRET

Secrétaire de séance : Mme Mauricette DIRR

Nombre de conseillers : en exercice : 23, Présents : 19 ; Le quorum étant atteint, le conseil municipal peut valablement délibérer.

2025-39 - DELIBERATION POUR LA DEMANDE D'AIDE FINANCIERE A LA DRAC RELATIVE AU PROJET MEDIATHEQUE – Fonds documentaire

Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents ou représentés, adopte le projet de constitution du fonds documentaire et décide de solliciter la DRAC au titre de la dotation générale de décentralisation dans le plan de financement ci-dessous pour une aide financière.

Plan de financement prévisionnel aides à l'acquisition collections

DEPENSES HT	RECETTES
Achat fonds BD : 967.77 €	DRAC (25%) 1804 €
Achat documentaires : 904.01 €	
Dys 852.73 €	
FAL 429.06 €	Commune (autofinancement) 5 412 ,46€
Fonds breton 452.87 €	
Fonds gallo 358.19 €	
Grands caractères 446.90 €	
Guides 461.70 €	
Jeunes adultes 474.59 €	
Anglais 425.63 €	
Mangas 957.56 €	
Polars du terroir 448.45 €	
Jeux vidéo 36.80 €	
TOTAL 7 216.26 €	7 216.26 €

Le secrétaire de séance, Mme Mauricette DIRR

Fait et délibéré en séance,
les jour, mois et an susdits
Le Maire, Eric MOISAN



Mairie de Jugon-les-Lacs
2, Place du Martray – 22270 JUGON-LES-LACS
02.96.31.61.62 – mairie@jugonleslacs.bzh

